

« COMITÉ DES FÊTES ET DE SAUVEGARDE DE HÈZE » BILAN 2022

Préambule :

Les travaux forestiers diligentés par le DNF au Libel en 2020 et 2021, ont mis en lumière de multiples dysfonctionnements dans la gestion du Libel. Ceux-ci ont déjà fait l'objet de deux « Interpellations citoyennes du Collège communal » les 22/12/2020 et 29/06/2021.

Lors de ces deux interpellations et des échanges avec le service Environnement, il est apparu qu'une certaine confusion régnait au sein de la Commune à propos du statut particulier du Libel et des droits acquis des habitants de Hèze.

Ces constatations, ainsi que des questions relatives à l'amélioration de la gestion du Libel dans le respect des règlements communaux et régionaux en matières environnementales ont fait l'objet d'une 3^{ème} Interpellation Citoyenne du Collège communal. Initialement prévue en 2022 celle-ci dut être reportée à janvier 2023.

A la décharge de la Commune et des élus actuels, il n'est pas évident d'appréhender dans son intégralité le dossier du Libel, sans doute relégué aux oubliettes depuis l'Arrêt du Conseil d'État de 1980...

Bilan :

Points positifs :

- Nettoyage par la Commune des parcelles du Libel rue Gilles Dagneau rasées sans discernement en juillet 2020 et abandonnées non nettoyées. Repousse spontanée des arbres abattus enfin possible (Mars 2022)
- Réunification du « Comité des Fêtes » et du « Comité de Sauvegarde » au sein d'une seule et même association: « **Comité des Fêtes et de Sauvegarde de Hèze** » (CFSH)
- Reconnaissance officielle par la Commune de notre nouvelle association (**CFSH**) et de ses représentants.
- Amélioration significative de l'audience avec le nouveau Bourgmestre et son équipe.
- Reprise des activités annulées pendant le Covid et création de nouvelles activités :
 - Organisation du souper « **Télévie** » (mars 2022)
 - Participation au « **Grand Nettoyage de printemps** » (mars 2022)
 - Organisation de la « **Fête des Voisins** » précédée d'une promenade au Libel (mai 2022)
 - Collaboration avec l'Office du Tourisme et création de ballades à Hèze.
 - Organisation du cortège « **Halloween** » (novembre 2022)
 - Participation au cortège de la « **Saint Nicolas** » (décembre 2022)
 - Organisation de la distribution « **Coug nous à nos Aînés** » (décembre 2022)
 - Organisation de la vente « **Sapins de Noël** » (décembre 2022)
 - Soutien au « **Riverains de la Bruyère Caton** » dans leur mobilisation contre le dépôt inapproprié de bulles à verre à cet endroit. (décembre 2022)

Points négatifs :

Concernant Hèze et le Libel, nous déplorons toujours les incohérences du Service Environnement agissant en contradiction avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Exemple 1 : Les abattages sauvages et les travaux forestiers effectués au Libel en 2020-2021 au mépris du Code Forestier et des règlements communaux en matière de conservation de la nature.

Exemple 2 : Déplacement des bulles à verre, le 21 décembre 2022, de Biez à la "Bruyère Caton" (Libel) sans avis, sans justification ni concertation avec les riverains, alors qu'un projet d'embellissement et de « reverdurisation » de la place est toujours en cours (PCDR Projet LT22)

Actions futures :

- Janvier 2023 : 3^e Interpellation citoyenne du Collège communal concernant la gestion future du Libel en regard des droits acquis des habitants de Hèze et des règlements communaux en matière d'environnement et de protection de la biodiversité.
(texte complet sur <https://www.libel-de-heze.be/>)

1- Demande de création d'un comité de gestion du Libel, représentatif des différents intervenants et ayants droit au Libel : Commune, DNF, habitants de Hèze.

2 - Demande de reclassement des parcelles du Libel toujours malencontreusement classées en zone de lotissement, alors que celles-ci ont toutes vu leurs permis de lotir annulés par le Conseil d'État en 1980.

3- Demande d'Enquête publique préalable à l'entreprise de travaux forestiers ou autres aménagements à effectuer au Libel.

- Mars à décembre 2023 : Organisation ou participation aux mêmes évènements qu'en 2022 plus organisation avec le **CCCA** des « **Cafés papottes** » à partir de mars 2023

- Valorisation et reconnaissance de Hèze et du Libel auprès de la Commune et de l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau.

- Mai 2024 : Projet « **Hèze 1404 – 2024, 620 ans de Libel** » Exposition et parcours historique dans le village de Hèze : histoire, géographie, toponymie, souvenirs...

Pour le Comité des Fêtes et de Sauvegarde de Hèze
Roland Flamand, Bernard Gobbe (Rédacteurs-Editeurs responsables)